

G3 - LA FRANCE : LA MÉTROPOLISATION ET SES EFFETS

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. page 60 : « Le quartier de la Défense à Puteaux (banlieue Ouest de Paris) »

Doc. page 61 : « Le centre-ville d'Auxerre (35 000 habitants) »

- La France est un pays très urbanisé puisque 50 millions de Français vivent en ville, soit plus des trois quarts de la population nationale. Mais les paysages urbains sont très contrastés entre les grandes métropoles, comme Paris, et les villes petites et moyennes, comme Auxerre en Bourgogne.
- Mais la **métropolisation** (concentration des populations et des fonctions de commandement dans les métropoles) présente, en France, des visages particulièrement contrastés. Paris, à la tête de l'**armature urbaine** (hiérarchie des villes et de leurs aires d'influence sur un territoire) du pays, présente une concentration exceptionnelle de population et de fonctions de commandement alors que des villes moyennes, comme Auxerre, connaissent des dynamiques moindres : croissance démographique faible, fermeture de commerces en centre-ville...
- **Problématique : Comment la métropolisation recompose-t-elle les villes françaises à l'échelle nationale et intra-urbaine ?**

I. Une armature urbaine française très hiérarchisée

Réalisation d'une production graphique (travail sur le texte et élaboration de la légende en classe ; le croquis achevé sera relevé ensuite à la maison et fera office d'évaluation pour le chapitre).

Consigne : À partir du texte, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis correspondant au sujet suivant : « Une armature urbaine française très hiérarchisée », accompagné d'une légende organisée.

Point méthode : Réaliser une production graphique à partir d'un texte

- repérer les titres dans le texte (s'il y en a), ils constituent le plan de la légende
- lire le texte et surligner les informations importantes que vous allez devoir dessiner. Attention ! Vous devez impérativement sélectionner des informations : tout ne pourra pas être dessiné (ce qui ne peut être dessiné peut être écrit dans le texte de la légende)
- une fois le repérage effectué, il faut attribuer à chaque information :
 - un figuré :
 - zonal : plage de couleurs ou hachures
 - ponctuel : petites formes géométriques simples (rond, carré, triangle)
 - linéaire : lignes continues ou en pointillés, flèches simples ou doubles
 - une couleur :
 - chaude (rouge, rose, orange, jaune) : pour les phénomènes positifs
 - froide (bleu, vert, violet) : pour les phénomènes négatifs
 - dégradée pour montrer une progressivité, à la hausse ou à la baisse
- dessiner le croquis en suivant l'ordre suivant :
 - d'abord les plages de couleur (au crayon de couleur) et les hachures (au feutre)
 - puis les figurés ponctuels (au feutre) sans utiliser de pictogrammes
 - enfin, les figurés linéaires (au feutre)
- marquer les noms sur le croquis en respectant les règles suivantes :
 - noms d'États et de continents : **MAJUSCULES NOIRES**
 - noms de villes et de régions : **Minuscules noires**
 - noms d'océans : **MAJUSCULES BLEUES**
 - noms de mers et de cours d'eau : **Minuscules bleues**
- ne pas oublier de donner un titre au croquis, celui suggéré dans la consigne : il doit impérativement faire apparaître la thématique abordée ainsi que le territoire concerné.

A. Paris, unique ville mondiale en France

- Paris domine largement le territoire national. Capitale politique, elle représente 18% de la population, 23% des emplois et 31% du PIB de la France. Elle concentre les fonctions de commandement politiques (Élysée, ambassades), économiques (bourse de Paris et La Défense), scientifique (universités) et culturelles (musées). Grâce à ces fonctions, elle est la seule ville mondiale de France (au 4^{ème} rang mondial, derrière Londres, New York et Tokyo).
- Paris concentre les infrastructures qui relient la France au monde : ses deux aéroports, Orly et Roissy, concentrent deux tiers du trafic national de passagers. Elle dispose de quatre gares TGV qui connectent la ville à des métropoles européennes et de province (Lille, Londres et Amsterdam au Nord ; Rennes, Nantes et Bordeaux à l'Ouest ; Strasbourg et Francfort à l'Est ; Lyon, Montpellier et Marseille au Sud). Paris est donc un **hub** (point d'un réseau drainant des flux pour les redistribuer à une échelle internationale) dans de l'archipel mégapolitain mondial.
- Paris dispose d'une zone d'influence qui englobe un quart Nord-Ouest du pays (Normandie, Centre-Val-de-Loire, Sud des Hauts-de-France, Ouest du Grand-Est, Nord de la Bourgogne). Malgré l'étalement urbain considérable que connaît cette métropole, son attractivité est à nuancer : des flux de populations quittent l'aire urbaine parisienne en direction des métropoles de l'Ouest et du Sud (Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Lyon) afin d'y trouver un cadre de vie plus agréable et aussi des emplois qualifiés.

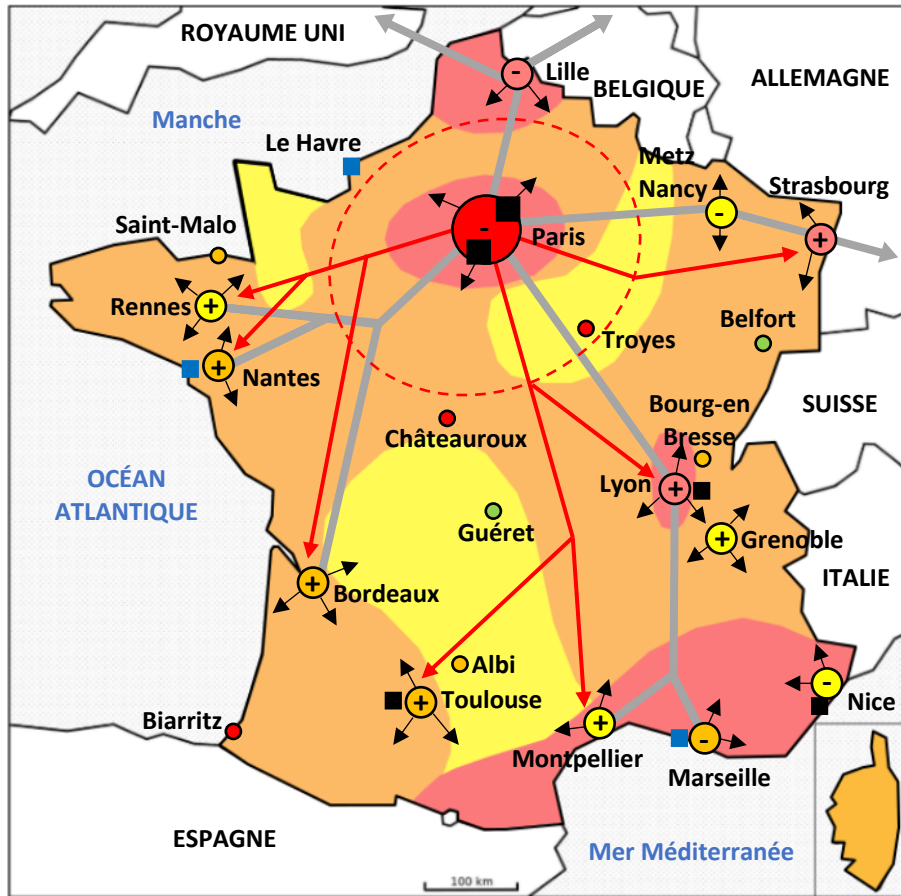
B. Des métropoles régionales à l'attractivité variée

- Le territoire national est inégalement urbanisé. Le **taux d'urbanisation** (pourcentage de population vivant en ville) est supérieur à 80% en Île-de-France, autour de Lyon, dans les Hauts-de-France, sur les bords de la Méditerranée et dans les régions ultramarines. Il est compris entre 50 et 80% dans toutes les autres régions littorales (y compris la Corse), dans les vallées fluviales et dans les plaines d'Aquitaine, de Bretagne et du bassin parisien. Ailleurs, il est inférieur à 50%.
- Les métropoles de province connaissent un **rayonnement** (capacité à influencer des territoires et à les placer sous sa dépendance) inégal. Lille, Strasbourg et Lyon sont des métropoles de rang européen. Nantes, Bordeaux, Toulouse et Marseille sont des métropoles nationales alors que Nancy, Rennes, Grenoble, Nice et Montpellier n'ont qu'un rayonnement régional, comme les métropoles d'outre-mer. Des infrastructures contribuent au rayonnement de certaines métropoles : les aéroports de Lyon, Nice et Toulouse ; les ports de Marseille, Le Havre et Nantes.
- La croissance démographique de ces métropoles est inégale. Elle est forte pour Strasbourg, Rennes, Nantes, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Grenoble, Cayenne, Saint-Denis de la Réunion et Mamoudzou. Elle est en revanche faible pour des métropoles comme Paris, Lille, Nancy, Marseille, Nice, Fort-de-France et Basse-Terre. Mais toutes les métropoles françaises connaissent un étalement urbain particulièrement marqué.

C. Des villes petites et moyennes entre crise et renouveau

- Certaines **villes petites et moyennes** (villes dont la population est comprise entre 10 000 et 100 000 habitants) affichent un dynamisme local lorsqu'elles sont suffisamment éloignées d'une métropole et qu'elles proposent une activité spécifique. Elles offrent des services publics, des commerces et maintiennent des emplois. C'est le cas de Biarritz, spécialisée dans le tourisme, de Troyes qui a ouvert des magasins d'usine ou de Châteauroux qui accueille des usines Airbus.
- Certaines villes petites et moyennes proches de grandes métropoles peuvent bénéficier de leur dynamisme : dans ce cas, la population et les emplois se maintiennent. C'est le cas de Saint-Malo, près de Rennes, d'Albi près de Toulouse ou de Bourg-en-Bresse près de Lyon.
- Certaines villes petites et moyennes sont en crise démographique et économique : leur population et leurs emplois diminuent, leurs commerces, leurs usines et leurs services publics ferment. Elles sont souvent trop proches des métropoles et sont dans des régions sinistrées. C'est le cas de Belfort, près de Mulhouse, où General Electric supprime des emplois, ou de Guéret, qui se trouve dans une zone très rurale et tiraillée entre Limoges et Clermont Ferrand.

Croquis : Une armature urbaine française très hiérarchisée



Paris, unique ville mondiale en France

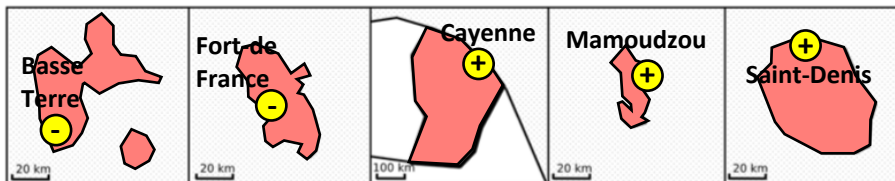
- Paris, capitale politique de la France et seule ville mondiale
- Aéroports internationaux majeurs (Orly et Roissy)
- LGV reliant Paris aux autres métropoles
- Zone d'influence de Paris
- ➔ Flux de population depuis Paris vers des métropoles de province

Des métropoles régionales à l'attractivité variée

- Taux d'urbanisation supérieur à 80%
- Taux d'urbanisation compris entre 50 et 80%
- Taux d'urbanisation inférieur à 50%
- Métropole au rayonnement européen
- Métropole au rayonnement national
- Métropole au rayonnement régional
- Aéroport majeur dans les métropoles de province
- Port majeur dans les métropoles de province
- + Métropole enregistrant une forte croissance démographique
- Métropole enregistrant une croissance démographique faible
- ➔ Étalement urbain à la lisière de toutes les métropoles

Des villes petites et moyennes entre crise et renouveau

- Ville petite et moyenne affichant un dynamisme local propre
- Ville petite et moyenne profitant du dynamisme d'une métropole
- Ville petite et moyenne en crise démographique et économique



II. Les effets de la métropolisation sur les villes françaises

A. Un étalement urbain très important

Doc. page 83 : « Amiens Nord (Somme, Hauts-de-France) »

Doc. vidéoprojeté : « L'espace urbain de Fort-de-France »

- La métropolisation se traduit par un étalement urbain spectaculaire. En France, chaque jour, 236 hectares sont urbanisés en moyenne depuis 2008 (soit l'équivalent du double de la superficie de la ville de Paris). Cette urbanisation se fait au profit de l'habitat pour 40%, des zones d'activités pour 30% et des infrastructures de transport pour 30%.
- Les **aires urbaines** (ensemble urbain composé d'une ville centre, de ses banlieues et de sa couronne périurbaine) s'étendent de plus en plus : celles de Lyon, de Bordeaux et de Rennes ont vu leur superficie augmenter de plus de 50% depuis 2008. Ceci se traduit par une **périurbanisation** (processus d'extension des aires urbaines au détriment de l'espace rural) en lisière des aires urbaines sous la forme de lotissements, des zones industrielles et commerciales. Ces espaces grignotent peu à peu les espaces ruraux alentours : c'est le **mitage**.
- Dans les métropoles ultramarines, l'étalement urbain est fort. Dans la **ville-centre** (ville la plus peuplée, au centre de l'aire urbaine), la population stagne voire diminue comme à Pointe-à-Pitre alors que les communes de **banlieue** (ceinture urbaine composée des communes adjacentes avec la ville-centre et dont le bâti est en continuité avec celle-ci) ou de la **couronne périurbaine** (couronne de communes située au-delà de la banlieue, à la limite de l'aire urbaine et au contact direct des espaces ruraux environnants) sont en plein essor, comme à Fort-de-France.

B. Une fragmentation dans toutes les villes

Doc. vidéoprojeté : « L'organisation métropolitaine de Bordeaux »

Doc. vidéoprojeté : « Les inégalités socio-spatiales à Fort-de-France »

- La métropolisation favorise le zonage, en spécialisant les territoires : les zones résidentielles sont dissociées des zones d'activités (industrielles ou commerciales). Dans les villes françaises, la **mixité fonctionnelle** (coexistence de plusieurs fonctions au sein d'un même territoire) est peu présente, ce qui accroît les mobilités au sein des métropoles, créant par conséquent des embouteillages et un rallongement des temps de trajet.
- La fragmentation socio-spatiale est un effet de la métropolisation. Cette dernière favorise la gentrification et scinde les villes entre quartiers chics et quartiers défavorisés : la **mixité sociale** (coexistence de personnes de milieux divers au sein d'un même territoire) y est donc faible. À Bordeaux, les quartiers les plus aisés se trouvent dans le centre-ville historique, qui correspond au **secteur sauvegardé** (zone urbaine centrale dans laquelle le patrimoine historique doit être protégé) alors que les quartiers les plus pauvres se trouvent en banlieue (Cenon, Lormont). Les classes moyennes, vivent souvent dans des lotissements en zone périurbaine (Mérignac...).
- Dans les métropoles ultramarines, la fragmentation socio-spatiale est encore plus marquée qu'en métropole : si des quartiers aisés existent bien le long de certaines belles plages (comme, il existe encore de nombreux bidonvilles. En Martinique, les pentes du Morne Garnier sont occupées depuis les années 1950 par de petites maisons auto-construites de manière illégale.

C. Des politiques d'aménagement urbain

Doc. repère page 70 : « Les 22 métropoles (lois de 2010 et de 2014) »

Doc. page 81 : « Les logos de certaines métropoles françaises »

Doc. 2 page 75 : « Le quartier Pierre Collinet à Meaux (Seine-et-Marne) »

- Les métropoles tentent de maintenir ou de renforcer leur rang. L'État a conféré à 22 aires urbaines le statut de « métropole » (nouvel échelon administratif créé en 2010 et mis en place en 2014 pour des aires urbaines de plus de 650 000 habitants), qui leur donne davantage de compétences en matière d'aménagement, d'enseignement supérieur et de développement économique : c'est le cas de Toulouse, de Rennes, de Bordeaux et même de Paris.
- Les métropoles tentent d'attirer des investisseurs et des habitants en mettant en place des opérations de marketing territorial (communication destinée à valoriser les atouts naturels, culturels ou économiques d'un territoire) : elles mettent en avant leur cadre de vie agréable, leur dynamisme économique, leur bonne connexion sur l'extérieur...
- Elles réalisent aussi des opérations de rénovation urbaine (opération d'aménagement à l'échelle d'un quartier passant par la réhabilitation et/ou la destruction) ou de requalification urbaine (opération d'urbanisme visant à changer la fonction d'un quartier) : c'est ce qui s'est produit dans le quartier Pierre Collinet à Meaux, où 13 tours ont été détruites et où 7 le seront encore. Ces opérations ont lieu dans le cadre de la politique de la ville (politique mise en place par l'État pour limiter la fragmentation socio-spatiale et fonctionnelle dans les espaces urbains) : 1 500 quartiers (dont 200 en outre-mer) sont concernés. La loi impose désormais à toutes les communes de disposer d'au moins 25% de logements sociaux et aux métropoles de planifier leur croissance urbaine (par un SCoT) et d'organiser les déplacements urbains (par un PDU).

Doc. 1 page 76 : « Le pourcentage de commerces fermés dans les centres-villes »

Doc. 5 page 77 : « Peut-on sauver les petites villes de leur agonie ? »

Doc. vidéoprojeté : « Le plan Action Cœur de ville »

- Dans les villes petites et moyennes, le pourcentage de commerces fermés est le plus élevé de toutes les villes de France : il est compris entre 10 et 25% des commerces (alors que ce taux est inférieur à 10% dans les métropoles). C'est particulièrement vrai pour des villes comme Béziers, Nevers, Vierzon ou encore Calais. Ces fermetures s'expliquent, la plupart du temps, par l'ouverture d'un hypermarché en périphérie et par la difficulté à se garer dans ces centres-villes.
- Face à ce déclin du centre-ville, deux visions s'opposent. Pour certains, il faut totalement chasser la voiture du centre en le rendant piéton alors que d'autres proposent des politiques de retour de la voiture en centre-ville afin de relancer le commerce.
- Lancé en décembre 2017, le plan « Cœur de ville » concerne 222 villes de métropole et d'outre-mer, en mobilisant les moyens financiers de l'État et de toutes les collectivités locales (régions, départements, communes) afin d'améliorer le cadre de vie (rénovation urbaine) et de redynamiser économiquement ces territoires (favoriser le retour du commerce).

Conclusion

- La France présente une armature urbaine extrêmement hiérarchisée, à la tête de laquelle on trouve Paris, seule ville mondiale de France. Elle domine les métropoles de province, qui connaissent des évolutions contrastées. Les villes petites et moyennes connaissent aussi des dynamiques inégales. La métropolisation impacte également l'espace interne des métropoles et villes petites et moyennes : étalement urbain, fragmentation socio-spatiales... que l'on essaie de corriger par la politique de la ville.
- **Le processus de métropolisation est très puissant : il réussit donc à renforcer les inégalités entre des villes de taille et de rayonnement différents mais aussi entre des quartiers opposés.**
- Pour tenter de corriger les inégalités entre et à l'intérieur des métropoles, des politiques publiques sont mises en œuvre par différents acteurs : État et collectivités locales.